Ami du Clergé du 10-17 novembre 1938

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Instructions du dimanche. *(Deuxième année).* — I. *1er Dimanche de l'Avent :* Les deux venues de Jésus-Christ, 609.
Sermons d'Avent sur S. Jean-Baptiste. — I. *1er Dimanche :* La mission de Jean-Baptiste, 611. — II. *2e Dimanche :* Le message purificateur de Jean-Baptiste, 614.
Courtes instructions sur le Symbole. — LXV. La vie éternelle : immortalité de l'âme, 617. — LXVI. La destinée surnaturelle de l'âme, 620.
Pour la fête de la Manifestation de la Médaille miraculeuse. — La Vierge au globe, la Vierge aux rayons, 623.
Le mot sur la Sainte Vierge. — La place de Marie dans le christianisme, 624.

INSTRUCTIONS DU DIMANCHE

(Deuxième année)

I

1er Dimanche de l'Avent

LES DEUX VENUES DE JÉSUS-CHRIST

Mes frères,

Le grand désir de l'Eglise pendant ce saint temps de l'Avent, c'est de voir ses enfants se préparer à fêter la naissance du divin Sauveur, et à célébrer avec un esprit de foi, d'allégresse et de reconnaissance cette première apparition de Jésus venant au milieu des hommes pour les sauver. Aussi leur met-elle sous les yeux, dans l'évangile de ce jour, la prophétie de la seconde venue de Jésus-Christ sur la terre, à la fin des siècles, pour juger le monde entier. En commençant ainsi par nous effrayer en nous rappelant le jugement universel, elle veut que, pendant ces saints jours, nous nous préparions à aller à la rencontre du Sauveur avec un cœur purifié, c'est-à-dire exempt de toute souillure et de toute affection coupable : *in adventu summi Regis mundentur corda hominum, ut digne ambulemus in occursum illius.*

Entrant dans les desseins de cette tendre mère, nous allons comparer ensemble la première venue de Jésus-Christ comme Sauveur des hommes et sa dernière apparition comme Juge du monde : nous verrons resplendir dans la première une grande miséricorde, dans la seconde une redoutable justice ; miséricorde et justice dont la pensée vous décidera, je l'espère, à profiter de la grâce d'un Dieu rédempteur miséricordieux, pour éviter au dernier des jours la juste colère de ce Dieu devenu un juge inexorable.

La Miséricorde et la Justice, tels sont, parmi les nombreux attributs de Dieu, ceux qui apparaissent surtout dans le gouvernement du monde ; mais la miséricorde a coutume de toujours précéder la justice ; d'ailleurs, c'est Dieu lui-même qui a soin de nous l'apprendre par la bouche de son prophète Jérémie : *Ego sum Dominus qui facio misericordiam et judicium* (IX, 24). C'est pourquoi, comme je viens de vous le dire, après avoir fait briller dans sa première venue une grande miséricorde, il fera éclater dans la seconde sa redoutable justice. Développons donc ensemble ce parallèle, et voyons :

I. — *Les circonstances*

César-Auguste était empereur des Romains ; la paix régnait dans tout l'Empire et chez tous les peuples. Alors apparut au monde le Verbe de Dieu fait chair. Et il était bien convenable qu'il en fût ainsi à la naissance du Prince de la paix, de Celui qui devait réconcilier Dieu et les hommes, le ciel et la terre.

Mais il n'en sera certainement pas de même lors de sa seconde apparition. Ecoutez plutôt : les guerres, les séditions, les calamités, la peste ; des secousses horribles, d'affreux tremblements de terre ; les cieux bouleversés, le soleil obscurci, la lune rouge de sang, les étoiles menaçant de tomber, des éclairs aveuglants, d'épouvantables coups de tonnerre, la foudre promenant partout ses ravages et la mort : tels seront les signes avant-coureurs de cette seconde arrivée : *hæc autem omnia initia sunt dolorum* (Mt., XXIV, 8).

A la grotte de Bethléem, les anges chantèrent : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! » Ils apportèrent aux bergers la bonne nouvelle de la naissance d'un Sauveur, les invitant tous à venir le reconnaître et l'adorer.

Au dernier jour, ces mêmes anges, non plus alors comme des messagers de paix, mais comme les exécuteurs fidèles de la Justice divine, appelleront au son de la trompette tout le genre humain à comparaître dans la grande vallée devant le Christ lui-même, non plus devant le Christ couché dans une humble crèche, mais devant le Christ assis sur un trône de gloire et de majesté : *populi, populi, in valle concisionis* (Joël, III, 14). De l'orient au couchant, du septentrion au midi, on entendra l'éclat des trompettes angéliques : « Levez-vous, ô morts, c'est Dieu qui parle ; sépulcres, ouvrez-vous ; cimetières, secouez votre poussière ; mer, rends tes naufragés ! » Et cette voix terrible retentit au ciel, descend dans le purgatoire et en enfer ; et voilà que de toutes parts apparaissent des âmes, les unes justes, les autres coupables, qui se revêtent de leur corps, car toute chair est ressuscitée.

Et pendant que tous ces enfants d'Adam s'acheminent vers la vallée, d'autres anges descendent du ciel pour mettre l'ordre dans cette foule innombrable, pour séparer les méchants des bons, les boucs des brebis. Dans le monde Caïn vivait avec Abel, Esaü avec Jacob, le traître Judas avec Jean le bien-aimé ; maintenant, un tel mélange n'est plus possible : *exibunt angeli, et separabunt malos de medio justorum.* Séparation amère, séparation cruelle, qui enlève pour toujours à un père trop complaisant son fils pervers, qui sépare l'épouse fidèle de son mari parjure, l'ami de son ami, le frère de son frère, séparation qui va devenir éternelle.

II. — *Le Juge*

Quand, pour la première fois, le Fils de Dieu descendit du ciel, ce fut comme un bon Pasteur, pour aller à la recherche de la brebis perdue. c'est-à-dire à la poursuite du genre humain qui s'était égaré. Les pécheurs, en effet, ne furent-ils pas toujours l'objet de ses amoureuses recherches ? Vivre avec eux, s'entretenir avec eux, s'asseoir à leur table pour les convertir, firent les délices de son cœur : il alla jusqu'à prendre la défense de Madeleine et absoudre la femme adultère, il alla jusqu'à excuser ses bourreaux et à demander pour eux pardon à son Père.

Mais, m. f., qu'il en ira bien autrement à la fin des temps ! Jésus-Christ descendra du haut des cieux dans l'attitude d'un juge inexorable, pour faire éclater sa juste vengeance sur tous les pécheurs de la terre : ils ne seront plus alors que l'objet de sa colère. S'il les a autrefois cherchés comme un bon Pasteur, s'il les a accueillis avec la tendresse d'un Père, s'il les a défendus, s'il les a excusés, s'il a prié pour eux, maintenant il va découvrir à la face du monde entier leurs fautes les plus cachées, les plus honteuses, les plus abominables. Quelle ne sera pas alors la confusion de ceux qui auront passé sur la terre, celui-là pour un homme juste, celle-ci pour une femme honnête, quand ils verront étalés sous les yeux de l'univers entier, l'un ses vols, l'autre ses turpitudes, tous deux leur infamie ! « C'est moi, dira Jésus-Christ, c'est moi qui suis en même temps et le témoin et le juge de toutes les scélératesses les plus secrètes. Ah ! il n'y a pas eu que les Pharisiens qui aient été des sépulcres blanchis, des loups cachés sous des peaux de brebis : car, vous aussi, vous avez été de ce nombre, vous, hypocrites, imposteurs, fausses dévotes. Vous avez été de ce nombre, vous, filles légères d'abord et puis femmes déshonnêtes, vous, époux et épouses infidèles. Tous, vous avez bien pu cacher vos fautes aux yeux du monde, mais vous n'avez pu éviter mon regard. Vous avez été aussi de ce nombre, vous, chrétiens de nom et en apparence seulement, mais de fait apostats et incrédules d'esprit et de cœur : car enfin, vous avez communié à Pâques, c'est vrai, mais c'était dans la crainte de perdre l'estime de tel ou tel personnage ; vous, au contraire, vous n'avez pas communié de peur d'être privé d'une charge, d'un emploi lucratif ; vous, vous avez paru défendre la veuve et l'orphelin, mais en réalité vous n'avez fait que les piller l'un et l'autre ; vous, vous deviez être un juge impartial dans les causes et les procès, mais une misérable créature eut souvent plus d'influence sur vos décisions que la justice et les lois ; vous, vous avez volé en trompant sur la qualité et sur la quantité de vos marchandises, amassant ainsi des fortunes scandaleuses ; vous, puissants du siècle, vous avez abusé de votre autorité pour opprimer vos inférieurs. Eh bien ! pour augmenter votre confusion à tous, voici ma Croix, cette croix qu'il m'a fallu porter jusqu'au sommet du Calvaire pour vous sauver, cette croix sur laquelle, transpercé de coups, j'ai rendu l'esprit : *tunc apparebit signum Filii hominis.* »

A la vue de ce bois triomphal, toutes les générations de la terre frémiront, *et tunc plangent omnes tribus terræ :* les justes pleureront de joie, les méchants de désespoir. « O sainte Croix, s'écrieront les élus, quelle grâce, quel bonheur pour nous de t'avoir embrassée ! Tu as été le guide de nos pas, l'instrument de nos victoires, la clef qui nous a ouvert les portes du ciel ! » Pendant ce temps, tous les réprouvés pleureront de chagrin : et les Juifs pour qui la croix fut un sujet de scandale, et les Gentils qui l'estimèrent une folie, et les chrétiens qui auront été les ennemis de la croix et du divin Crucifié.

Quelles seront les larmes que nous répandrons en ce jour redoutable ?... Cherchons la réponse, m. f., dans le témoignage de notre conscience : que nous fait-elle espérer ? que nous fait-elle craindre ?

III. — *La sentence*

Durant le cours de sa vie mortelle, Jésus-Christ ne fut pas connu : *mundus eum non cognovit ;* et c'est parce qu'il ne fut point reconnu comme le Fils de Dieu, dit S. Paul, qu'il fut crucifié : *si cognovissent, numquam Dominum gloriæ crucifixissent* (I Cor., II, 8). Mais au dernier jour, il saura bien se faire connaître, *cognoscetur Dominus judicia faciens* (Ps. IX, 17). « Me reconnaissez-vous ? dira-t-il en se tournant vers les réprouvés, me reconnaissez-vous ?... Juifs, je suis ce roi de dérision que vous avez souffleté là-bas, dans le prétoire du gouverneur romain ; je suis ce roi de parade, jouet de vos insolences, et but de vos crachats !... Hérétiques, me reconnaissez-vous ? Je suis ce Christ dont vous avez déchiré sacrilègement la robe mystique, ce Christ dont vous avez déserté l'Eglise pour suivre une licencieuse liberté de conscience !... Athées, incrédules, je suis ce Dieu dont vous avez nié l'existence !... Chrétiens, me reconnaissez-vous ? Vous avez porté le nom de mes disciples, mais vous n'en avez jamais eu l'esprit, car, que de fois vous m'avez renié et par vos pensées contre les vérités révélées, et par vos paroles contre la foi, et par vos blasphèmes contre ma majesté, et par la transgression de ma loi !... Regardez-moi donc en face, objets de ma colère éternelle. Je suis ce Dieu qui vous créa, cet Homme-Dieu qui vous racheta et dont vous avez foulé le sang sous vos pieds par tant de confessions, de communions sacrilèges, cet Homme-Dieu que vous avez outragé dans sa propre maison par des paroles légères et impies, par des regards trop libres. Je me suis tu alors, j'ai été patient pendant bien des années ; mais maintenant que le vase de ma colère est plein et qu'il déborde, je ne puis plus me contenir.

« Vous donc, anges assistants à mon trône, vous, saints qui êtes assis pour juger toutes les tribus d'Israël, portez votre jugement entre moi et mon peuple. Je suis descendu une première fois sur la terre, non pour juger le monde, mais pour le sauver. J'ai voulu naître dans une étable, vivre dans une obscure boutique, pour confondre son orgueil ; je lui ai prêché l'Evangile, que j'ai confirmé par mon exemple et par mes miracles, que j'ai scellé de mon sang ; je lui ai enseigné le chemin du salut : en un mot, ma miséricorde

l'a visité, et il n'en a pas profité. Qu'il éprouve maintenant la rigueur de ma justice ! Monde inique, et vous, imitateurs insensés et impies d'un monde réprouvé, soyez maudits ! Retirez-vous loin de moi : allez à cet enfer que vous n'avez pas redouté, à ce feu éternel auquel vous n'avez pas voulu croire ! *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum.*

« Mais non, attendez un instant encore : car je veux, pour mettre le comble à votre malheur, je veux vous montrer comment je sais récompenser ceux qui, ayant profité de ma première venue sur la terre, me sont restés fidèles pendant leur vie. Venez donc à votre tour, âmes bien-aimées, venez, ô mes amies ! Venez, Jobs patients, chastes Josephs, pauvres Lazares mendiants, prêtres humiliés, religieux méprisés, chrétiens persécutés, venez tous, vous les bénis de mon Père, venez, mes élus : vous avez été à la peine, soyez à la joie ; après les humiliations, voici la gloire ; après les fatigues de la guerre, voici le repos dans le triomphe : venez donc partager mon royaume ! *Venite, benedicti Patris mei, possidete vobis paratum regnum.*

« Maintenant, arrière les réprouvés ! Retirez-vous loin de moi, âmes maudites, en vain rachetées par mon sang et par ma mort : vous n'êtes plus à moi, je ne suis plus à vous... Allons, ô terre, ouvre-toi comme un gouffre profond ! Enfer, ouvre bien grande ton horrible porte au seuil de laquelle il faut laisser toute espérance, et engloutis cette multitude de mes ennemis condamnés aux supplices pour toute l'éternité !

« C'est ainsi que quiconque n'a pas voulu me recevoir comme Rédempteur miséricordieux dans le temps, me retrouve en ce jour Juge sans pitié et vengeur implacable. »

* *

Oh ! m. f., que deviendrons-nous dans cette terrible journée ? Interrogeons notre conscience : et, d'après son bon ou son mauvais témoignage, nous verrons ce qui nous attend. Si notre conscience nous fait trembler, qu'avons-nous à faire ? Une seule chose : pleurer maintenant nos fautes aux pieds de Jésus Sauveur qui se présente à nous plein de miséricorde, puisque les larmes que nous aurions à répandre devant Jésus Juge inexorable seraient inutiles. Ainsi soit-il.

SERMONS D'AVENT SUR S. JEAN-BAPTISTE

I

1er Dimanche

LA MISSION DE JEAN-BAPTISTE

Mes frères,

Pour répondre sans crainte d'erreur possible aux désirs de l'Eglise, comme pour assurer une fécondité certaine aux semaines de préparation qu'elle nous offre pour la fête de Noël, est-il moyen plus sûr que de chercher Dieu dans les leçons qu'elle propose à notre piété ?

Ces leçons, vous les connaissez pour les avoir suivies vous-mêmes dans les pages de votre Evangile, le livre inépuisable, et les avoir entendues commenter fréquemment du haut de cette chaire.

Et cependant nous ne saurions choisir une autre voie et vous proposer cette année d'autres sujets de réflexion que ceux qui s'imposent à nous dans les évangiles de l'Avent.

Ils sont dominés par la figure austère et quelque peu surhumaine de Jean-Baptiste. Mais alors que les évangiles sont d'une discrétion que notre piété filiale qualifie d'exagérée pour tout ce qui concerne *Marie,* notre Mère, sur laquelle notre affection réclamerait des détails intarissables ; alors que nous ne connaissons pas une seule des paroles jaillies de la bouche de *S. Joseph,* le Juste par excellence, et que cette ignorance forcée nous cause une nouvelle déception ; l'Evangile, fort heureusement, nous a très amplement documentés sur *S. Jean-Baptiste,* ce qui nous permet de reconstituer, avec le secours des livres inspirés, la personne, le milieu et jusqu'au ton de la prédication du Précurseur.

Les allocutions de ces quatre dimanches de l'Avent seront consacrées à étudier S. Jean-Baptiste, et s'attacheront à pénétrer plus avant dans l'âme de cette créature extraordinaire que Dieu choisit pour être le premier prédicateur de la Loi nouvelle.

Aujourd'hui nous nous efforcerons, dans un tableau d'ensemble, de *préciser sa mission.* Notre seconde instruction étudiera *son message.* La troisième analysera, toujours à la lumière de l'Evangile, *le témoignage de Jean-Baptiste sur Jésus,* et dans la quatrième nous serons amenés tout naturellement à voir *ce que Jésus pensait de Jean-Baptiste.*

Mais, m. f., comment pourrions-nous aborder ces méditations évangéliques sans demander instamment à la Vierge du *Magnificat* de nous obtenir de l'Esprit-Saint les grâces qui illumineront pour nous les desseins de Dieu et nous révèleront mieux le sens de *la mission* sublime du Précurseur ?

Nous grouperons nos réflexions sur ce sujet autour de trois points principaux : Jean est l'envoyé de Dieu, l'*homo missus a Deo,* simple constatation ; il éclaire les intelligences : premier aspect de sa mission ; il entraîne les volontés : second aspect de sa mission.

I. — *Jean-Baptiste est l'envoyé de Dieu*

Sur le plan strictement humain, la venue d'un personnage de marque exige, pour qu'on en mesure le bienfait comme pour en assurer le rayonnement, une préparation de l'opinion. Imaginons un instant, m. f., que le Souverain Pontife Pie XI, réalisant le dessein qu'il avait conçu l'an dernier de venir en France pour se rendre à Lisieux, y soit effectivement arrivé incognito et ait été pendant quelques heures ou quelques jours, toujours incognito, l'hôte du château de Versailles ou de Fontainebleau. Hypothèse presque invraisemblable à notre époque de publicité, je le sais ; acceptons-la cependant. Imaginons encore que cette précieuse visite n'aurait été connue du public, et encore par une indiscrétion, qu'au moment où elle touchait à sa fin et dans des conditions telles que toute manifestation de piété filiale fût devenue impossible. Que de regrets, que de doléances on aurait entendues ! « Si seulement nous avions su ! Quelle joie nous aurions eue de voir le Saint-Père, fût-ce de très loin, de l'entendre, non plus à travers l'écran des ondes comme à Lisieux, mais réellement ! Quels

préparatifs nous aurions organisés dans notre cité, et plus encore dans nos âmes ! »

Il semble que le bon Dieu ait voulu s'épargner un tel reproche de la part de l'humanité, d'autant plus que la venue de l'Homme-Dieu sur terre où il prenait un corps et une âme pour nous sauver, constituait l'un des actes les plus importants de l'histoire de l'humanité. C'est pourquoi non seulement Dieu voulut l'annoncer par la voix autorisée des prophètes qui s'échelonnaient tout le long des siècles depuis l'annonce du Rédempteur ; mais encore dans sa sagesse bienveillante il daigna envoyer au monde, représenté par Israël son serviteur, un ambassadeur chargé de préparer les voies à N.-S. Jésus-Christ. Et ce fut Jean-Baptiste.

A tout grand personnage il faut un précurseur. A Jésus il fallait donc un précurseur choisi par Dieu lui-même, et cette mission échut, de par la volonté du Très-Haut, au fils de Zacharie et d'Elisabeth, dont Dieu fit connaître lui-même le nom de Jean *(et vocabis nomen ejus Joannem)*, comme il désignera aussi le nom de son fils Jésus *(et vocabis nomen ejus Jesum)*. Jésus et Jean, ces deux noms choisis par Dieu lui-même, l'un, celui du Rédempteur, l'autre, celui du Précurseur, comme notre piété doit les vénérer et déjà trouver dans ce témoignage authentique de la prédilection divine une raison d'honorer le grand S. Jean-Baptiste !

« Cette imposante figure de Jean-Baptiste, nous dit le P. de Grandmaison, ouvre l'histoire évangélique, qui, sans elle, resterait une énigme indéchiffrable. Jésus (en effet) n'eut pas à inaugurer le mouvement religieux qu'il domina de si haut : des âmes fidèles étaient déjà touchées quand il entra dans sa carrière publique. Jean aplanit les chemins et Jésus moissonnera dans un champ que lui-même n'a pas encore semé. »

Jean fut bien l'authentique envoyé de Dieu.

II. — *Jean illumine les intelligences*

Attachons-nous maintenant à définir sa mission. Comme celle de tous les prophètes et de tous les prédicateurs passés, présents et à venir, elle tendra vers un double but : illuminer les intelligences et ébranler les volontés, réalisant ainsi le programme tracé par l'ange Gabriel à Zacharie au nom de Dieu lui-même : « *parare Domino plebem perfectam*, préparer au Seigneur un peuple bien disposé. » (Luc, I, 17).

Illuminer les intelligences, c'est bien le premier travail qui s'impose à qui présente un plan de réforme à autrui, au nom de Dieu ou même à son propre compte.

Il arrive cependant que Dieu, dans ses desseins admirables, bouleverse ce plan, qui est celui de la nature humaine, et ébranle directement la volonté, à la minute même où dans l'éclat d'une fulguration divine il éblouit un être humain de sa splendeur : vous reconnaîtrez là, m. f., la tactique divine concernant plusieurs grands convertis, S. Paul par exemple.

Mais ici il ne s'agit plus seulement de convertir un individu, mais d'éclairer tout un peuple. C'est pourquoi Dieu greffera des événements extraordinaires qui témoigneront de la toute-puissance de sa droite, sur des événements ordinaires. Cette illumination des intelligences dans la mission du Précurseur, il semble qu'on puisse la suivre à la trace dans l'annonce miraculeuse de sa naissance, dans l'accomplissement de sa destinée et dans son action personnelle.

1° *Dans l'annonce miraculeuse de sa naissance.* — Dieu a entouré la venue de Jean en ce monde d'un réseau de faits si surprenants, il a fourni par avance de tels détails sur la mission sublime qu'il lui réserve, qu'il veut ôter à Zacharie d'abord, aux hommes ensuite, la possibilité même de douter de son investiture et situer la naissance de cet enfant, conçu au soir d'une vie stérile, sur un plan vraiment extraordinaire.

Rappelons brièvement les faits principaux.

Il advint que le prêtre Zacharie, de la classe d'Abia, qui officiait dans le Temple, selon la règle de son sacerdoce, fut désigné par le sort pour aller offrir l'encens dans le sanctuaire du Seigneur. Cette offrande, qui consistait à faire brûler des parfums sur l'autel de l'encensement, se faisait au moment de la prière publique, dont l'encens était le symbole. La foule demeurait dans le Temple, mais en dehors du sanctuaire. Elle vit Zacharie disparaître dans le Saint, qui précédait immédiatement le Saint des Saints. Or Zacharie aperçut un ange debout à la droite de l'autel. Déjà ému par l'acte solennel qu'il accomplissait pour la première fois de sa vie, car le privilège d'offrir l'encens ne se réitérait pas, il l'est plus encore par la vision qui s'offre à sa vue. Mais l'ange le rassure : « N'aie pas peur, Zacharie, car ta prière a été exaucée. Ta femme Elisabeth mettra au monde un fils à qui tu donneras le nom de Jean. Il sera grand devant le Seigneur, il ne boira ni vin ni liqueur enivrante, et il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de sa mère. Il marchera devant Dieu avec l'esprit et la puissance d'Elie pour préparer au Seigneur un peuple bien disposé. »

Zacharie alors semble mettre en doute la parole du messager de Dieu ; il oblige pour ainsi dire l'ange à décliner ses qualités. « Je suis Gabriel, celui qui se tient devant Dieu, et j'ai été envoyé pour te parler et t'annoncer ces choses. » L'ange poursuit : « Et voici que tu seras silencieux et dans l'impossibilité de parler jusqu'au jour où arriveront ces choses, parce que tu n'as pas cru à mes paroles. »

En vérité, l'annonce de cette naissance extraordinaire et des événements qui l'accompagnent devient, pour celui qui n'existe pas encore, une première manière d'éveiller les intelligences de ses contemporains et de leur montrer, dans ces événements comme dans ceux qui vont suivre, un signe évident des bénédictions divines.

2° *Dans l'accomplissement de sa destinée.* — Mais il faut aller plus avant et chercher, avec toute la diligence possible, les traces de la main divine dans l'accomplissement de cette destinée dont le prodige doit éclairer les enfants d'Israël.

Le peuple n'a sans doute pas connu tout de suite les détails de l'apparition de l'ange à Zacharie; mais la longue attente à la porte du sanctuaire, la sortie du prêtre, bouleversé comme on peut aisément l'imaginer après une telle vision, et devenu muet en punition de son incrédulité passagère, tout cela permet au peuple de pressentir qu'un événement encore mystérieux s'est accompli et que Dieu a visité son peuple.

Cette anxiété se prolongera jusqu'à la naissance de l'enfant prédestiné et se mêlera à l'allégresse générale au jour de la circoncision, lorsque la mère, confidente des desseins divins, demandera qu'on lui donne le nom de Jean, alors que l'usage établi aurait voulu qu'il portât le nom de Zacharie, son père, et que ce dernier aura témoigné par écrit la même volonté formelle. Et c'est alors, ô miracle, qu'au mi-

lieu de ses parents et amis, Zacharie retrouvera l'usage de la parole pour bénir Dieu : « *Et loquebatur benedicens Deum.* » (Luc, I, 64).

L'assistance est troublée par un tel concours de circonstances inattendues et se sent envahie par une crainte respectueuse. Bien vite la nouvelle s'en répand comme une traînée de poudre à travers les montagnes de Judée : *Et super omnia montana Judææ divulgabantur omnia verba hæc.* On est avide de détails, on voudrait savoir et percer l'avenir pour lire plus avant dans la volonté divine. Les cœurs fidèles se contentent de rendre grâces à Dieu et de se poser la question qui, pendant de nombreuses années, demeurera sans réponse, jusqu'au jour où Jean l'apportera lui-même au peuple : « *Quis, putas, puer iste erit ?* Que pensez-vous que sera cet enfant sur qui repose la main de Dieu ? Un prophète, plus qu'un prophète, le Messie lui-même ? » Tel est le mystère qui étreint les âmes.

En tout cas, les esprits sont alertés, les cœurs pieux sont tendus vers Dieu et l'on vit dans l'attente de grands événements sur la mission jusqu'alors silencieuse de Jean, fils de Zacharie et d'Elisabeth. Mais en même temps le dessein de Dieu commence à se réaliser, et c'est Zacharie lui-même qui, sous l'impulsion de l'esprit prophétique, chante sa joie dans le *Benedictus* et annonce déjà en termes précis la mission de son fils : « Et toi, petit enfant, on t'appellera prophète du Très-Haut. Et tu marcheras devant la face du Seigneur pour lui préparer les voies. Afin de donner la connaissance du salut à son peuple, dans la rémission des péchés. Par l'effet de la tendre miséricorde de notre Dieu, en vertu de laquelle le soleil levant nous visitera d'En-haut. Pour briller sur ceux qui sont dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. Pour diriger nos pas dans la voie de la paix. »

Les voies du Seigneur, la science du salut, la rémission des péchés, les voies de la paix : ne sommes-nous pas en marche, m. f., vers la Rédemption ?

3° *Dans son action personnelle.* — Et maintenant, dernière phase de cette illumination des intelligences, c'est Jean qui va intervenir par l'action personnelle de sa parole et de sa vie.

Il a grandi, fortifié par l'Esprit-Saint. Et comme bientôt son divin Maître, qu'il ne connaît pas encore, et comme dans la suite des siècles les âmes avides de la présence de Dieu, il répondra à l'appel du silence, il fuira la société des hommes pour se réfugier dans des lieux déserts où la voix de Dieu seule se fait entendre, jusqu'au jour où les hommes d'Israël, attirés par la renommée de sa sainteté, accourront de toutes parts pour entendre les paroles de vie qui jaillissent de sa bouche inspirée. « *Et erat in desertis usque in diem ostensionis suæ ad Israel.* Il demeura dans le désert jusqu'au jour de sa manifestation devant Israël. »

Israël alors vient à lui en foule, parce qu'on sent, encore confusément, que l'heure de Dieu a sonné. Ils sont là, ces gens de toute condition, dont nous reparlerons quand nous analyserons en détail le message du Précurseur, lui rendant en public des hommages dus à sa haute sainteté, aussi bien qu'à la renommée mystérieuse qui le poursuivait depuis sa naissance. A cette foule, avide des paroles qui soulèvent les âmes pour y produire la plus féconde des révolutions, que va donc dire l'envoyé de Dieu ? « Il y a au milieu de vous quelqu'un que vous ne connaissez pas. C'est lui qui doit venir après moi et qui a été fait avant moi. » — Peut-on souhaiter mission mieux définie ? Déjà Jean se retire devant Jésus, comme l'étoile du matin pâlit quand le soleil pointe à l'horizon.

Non seulement il annonce la venue de Jésus, mais il affirme hautement à cette foule qui lui rend les hommages d'une vénération sans égale, la dignité suréminente de celui dont il n'est que le très humble messager : « Celui qui va venir après moi, je ne suis pas digne de délier la courroie de sa sandale. » — Pouvons-nous imaginer, avec le recul des siècles, l'effet foudroyant produit par de telles paroles dans les intelligences des auditeurs et, soulignons-le, des disciples de Jean ? Ils n'auront désormais de cesse qu'ils n'aient enfin trouvé ce « désiré des collines éternelles » dont leur Maître leur parle en termes si enflammés.

Jean apportera encore des précisions sur celui dont il parle : « Moi je baptise dans l'eau, dira-t-il à la foule, en signe de pénitence ; mais celui qui doit venir est plus puissant que moi : lui, il vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu. » (Mt., III, 11).

On devine les colloques enflammés des auditeurs : « De qui veut-il donc parler ? Où est celui qui doit venir ? Serait-ce l'Oint du Seigneur, le Messie, puisque Jean a déclaré qu'il n'était ni un prophète, ni Elie revenu sur la terre, ni le Christ ? »

En tout cas, il ne nous en faut pas davantage pour proclamer que la mission de Jean était bien d'annoncer la prochaine venue du Messie, en projetant sur les intelligences des lumières qu'il avait reçues lui-même de Dieu. Nous reviendrons, dans les instructions suivantes, sur ces textes essentiels ; ils n'ont été apportés ici que pour prendre place dans un large tableau d'ensemble de l'activité prophétique de Jean-Baptiste.

III. — *Jean ébranle les volontés*

Jean devait encore préparer les âmes en ébranlant les volontés. A vrai dire, les deux choses se compénètrent intimement, et sans doute la prédication de Jean n'eût atteint que des résultats incomplets si elle avait consisté dans une illumination purement humaine. Voyons donc *ce qu'il exige* des auditeurs et *ce qu'il entreprend* lui-même pour jouer pleinement son rôle d'entraîneur d'âmes.

1° *Ce qu'il exige* des foules qui courent à lui, je me contenterai de l'indiquer sommairement aujourd'hui : une conversion authentique, ayant pour garants le baptême symbolique dans l'eau, et la rémission des péchés, auxquels il faudra joindre de toute nécessité une vie plus conforme aux préceptes divins.

2° Je voudrais insister davantage sur le rôle personnel qu'il se réserve dans ce grand mouvement de purification générale, et vous montrer *ce qu'il entreprend.*

Son exemple en effet n'est-il pas encore l'aimant le plus puissant qui ait attiré vers lui les foules ? Elles recherchent les saints beaucoup plus que les orateurs, et l'éloquence des actes recèle une vertu autrement plus fécondante que les périodes les plus vibrantes. Rappelez-vous, m. f., S. François d'Assise, S. Vincent Ferrier, S. François Régis, le saint Curé d'Ars, et tant d'autres !

Jean est leur précurseur à eux tous, lui qui dès les jours de son adolescence a gagné les lieux solitaires pour se préparer à sa mission. Il choisit pour

asile un cadre désertique, coupé de torrents et de gouffres, que les Hébreux nommaient « le pays de la désolation ». Non loin de là coule le Jourdain, torrent impétueux et jaunâtre, dont le lit étroit et profond se creuse au cœur du désert, à travers une forêt de lauriers roses, de roseaux géants, de térébinthes et de tamaris. C'est au gué de Béthabara, qui vit passer le peuple de l'Exode, qu'il baptisera bientôt tout un peuple avant de baptiser Jésus lui-même.

Mais durant plusieurs années sa solitude ne sera point troublée ; il l'exploitera ardemment pour la peupler de Dieu seul, ne penser qu'à lui et ne vivre que pour lui.

Aussi, pour avoir un jour le droit de prêcher la pénitence, se condamne-t-il lui-même à l'existence la plus austère. Sans autre asile qu'une caverne, qui ne le met point à l'abri des incursions des fauves et des rôdeurs, il se vêtira d'une tunique en poils de chameau serrée à la taille par une ceinture de cuir. Sa nourriture, dont les évangélistes nous ont détaillé le menu, consistera, comme celle des Bédouins les plus pauvres, en miel sauvage recueilli au creux des rochers et quelques sauterelles grillées, les jours où il accordera un léger accommodement à son jeûne austère. Et pour se désaltérer il puisera à même l'eau des torrents.

Aussi par sa solitude, — il faudrait dire : par son exil volontaire, — et par sa mortification qui fascine les imaginations avant d'entraîner les volontés, il aura le droit, quand les foules se présenteront à lui, de leur dire des paroles austères : « Préparez les voies du Seigneur » (il n'ajoute pas : « Faites comme moi, » bien que toute sa vie le crie éloquemment), « Redressez les sentiers tortueux, » alors que lui-même n'aura pas eu à opérer un tel redressement, ayant fait de toute sa vie un miracle de sainteté permanente et croissante.

Et les âmes de bonne volonté, éprises de perfection et désireuses d'offrir au Messie qui va venir une générosité sans défaut et une pureté sans tache, n'auront qu'à écouter Jean-Baptiste pour remplir leurs intelligences humaines des clartés d'En-haut, qu'à suivre ses conseils et mieux encore à le regarder vivre pour se forger, dans les austérités de la pénitence, des âmes purifiées et transparentes.

* *

« *Parare Domino plebem perfectam,* préparer au Seigneur un peuple bien disposé » : ces paroles résonnent en écho sur les flots du Jourdain et dans les solitudes du désert où le Précurseur est venu accomplir sa mission illuminatrice et purificatrice, et prêcher la grande retraite de pénitence qui préparera les âmes à la révélation imminente de Jésus.

Les paroles de Jean-Baptiste n'ont rien perdu de leur actualité et de leur force. Elles prêchent à tous les chrétiens que nous sommes, m. f., la nécessité de nous préparer à la venue de Notre-Seigneur, dont la fête de Noël nous amènera le retour, par les mêmes moyens éternels : la parole de Dieu, la prière et la pénitence.

Ayons donc la sainte ambition de devenir « le peuple bien disposé », dont parlait à Zacharie l'ange Gabriel, nous surtout qui, plus heureux que les Juifs, avons reçu le baptême du Christ Jésus dans l'Esprit-Saint, et qui renouvelons nos forces chancelantes en puisant au trésor toujours grand ouvert de la manne eucharistique.

Mais pour entreprendre et mener à bien cette œuvre toujours difficile, nous dont les ailes sont alourdies par le poids de nos péchés, tournons nos regards vers S. Jean-Baptiste, dont la mission purificatrice se poursuit jusqu'à nous et pour chacun de nous. Profitons de la récitation quotidienne du « *Je confesse à Dieu* », de notre *Confiteor,* pour lui demander, — à lui le grand pénitent, à la place de choix que lui décerne la liturgie, immédiatement après la Vierge toute pure et S. Michel l'archange de lumière, avant le cortège flamboyant des apôtres et des saints, — de nous obtenir un aveu sincère de nos fautes, une contrition ardente, en un mot de nous façonner des âmes dignes de la prochaine venue de Dieu. Ainsi soit-il.

II

2e Dimanche

LE MESSAGE PURIFICATEUR DE JEAN-BAPTISTE [1]

Mes bien chers frères,

Quand un homme est chargé de mission par un prince ou par son gouvernement, il sait dans quelles conditions il exercera son mandat, les intérêts qu'il doit débattre, les crédits qu'il a le pouvoir d'engager, les paroles qu'il devra prononcer et les limites qu'il n'aura pas le droit de franchir. Une fois le terrain préparé et conquis, les esprits apaisés et gagnés, sa mission est terminée ; il ne lui reste plus qu'à se retirer, en attendant que son maître lui confie une autre mission, s'il le juge expédient.

Tel se vérifiera dans la réalité le rôle de S. Jean-Baptiste, chargé par Dieu, *missus a Deo,* de porter aux hommes un message divin. Il n'était pas la lumière, cette lumière qui personnifie le Verbe de Dieu dans le prologue de l'Evangile de S. Jean, mais il devait être à la face du monde le témoin de cette lumière : *Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine.*

Il n'y aura rien de lui dans ce rôle et dans le contenu de son message : l'Evangile ne nous apprend-il pas en effet que l'Esprit-Saint, qui l'avait sanctifié dès le sein de sa mère et qui lui avait infusé sa force tout le long de sa carrière prophétique, parlait par sa bouche ? Jamais en vérité un prophète mérita-t-il plus pleinement le nom d'homme de Dieu ?

Puisque, m. f., nous n'avons pas eu l'insigne bonheur de prendre rang parmi les auditeurs et les disciples de Jean, penchons-nous du moins sur son message purificateur, dont les évangélistes nous ont conservé les détails les plus suggestifs, et puisons, dans les avertissements que le Précurseur donnait à ses contemporains, et dans les ordres qu'il leur transmettait de la part de Dieu, les enseignements capables d'éclairer, et, si nous en avons le courage, de transformer notre existence, dans la ligne voulue par le Maître suprême de nos destinées.

La tradition ne nous dit pas que Marie, mère de Jésus et notre mère, ait pris part à la prédication johannique : l'Immaculée, la Mère de l'Homme-Dieu, l'Epouse de l'Esprit de toute lumière, ne recevait-elle pas directement, sans le secours d'une parole humaine, les illuminations d'En-haut ? Nous,

[1] Certains passages de cette instruction sont inspirés du beau livre du P. Bessières, *Face au paganisme, Jean-Baptiste et Hérodiade* (Paris, Spes, 1936).

qui ne sommes que des fils déchus et à qui par conséquent la parole de Dieu n'arrive qu'à travers les intermédiaires qu'il s'est choisis, demandons humblement à la Mère du Bon Conseil d'anéantir les obstacles, nés de notre égoïsme ou de notre peur de l'effort, qui risqueraient de faire un écran infranchissable entre la lumière divine et notre âme qui en a tant besoin.

Nous étudierons aujourd'hui le message purificateur de Jean aux hommes, qui constitue la partie morale de sa prédication, en analysant les paroles qu'il leur livre et les gestes qu'il leur impose pour l'amendement de leur existence. Nous réserverons à l'instruction de dimanche prochain son témoignage sur Jésus, qui contient surtout son enseignement dogmatique.

Parmi les destinataires du message de Jean, auditeurs réguliers ou occasionnels, nous distinguerons d'abord les Pharisiens et les officiels de la religion judaïque, puis les grands dans la personne d'Hérode, enfin le peuple.

I. — *Le message de Jean aux officiels de la religion*

Il importe de noter tout de suite que l'affluence qui se presse autour de Jean pour entendre la parole de Dieu est due, en partie du moins, à l'occurrence de l'année sabbatique, qui s'ouvrait tous les sept ans. « Long repos de 12 mois pour le corps et la terre. Noviciat périodique de détachement et de vie intérieure, où les terres restaient en friche, où les fruits spontanés de la terre appartiendront à tous et surtout aux pauvres, où l'homme est invité à songer à lui-même, à se retrouver, à réaliser la brièveté du temps et la vanité de tout ce qui n'est pas éternel. Ce repos relatif permet à la foule de gagner le gué de Béthabara où Jean organise une sorte de mission ambulante, en plein air. » (Bessières, p. 17 et 18).

On comprend sans peine que les pharisiens, les docteurs de la loi et tous ceux qu'on peut appeler les officiels de la religion établie, ceux qui se prétendent les seuls dépositaires et les seuls commentateurs autorisés de la loi de Moïse, se tournent avec inquiétude et méfiance vers cet homme, qu'ils n'ont point vu étudier les livres inspirés au pied de leurs chaires, et dont les paroles pourtant austères groupent des auditoires qu'eux, les savants, n'ont jamais rassemblés.

Ces dissertateurs chevronnés, habiles dans l'art subtil de la controverse, se joignent à la foule des auditeurs, non pas pour trouver dans les paroles de Jean les règles de vie dont ils auraient cependant autant et plus besoin que les autres, mais dans le dessein secret de le surprendre en désaccord avec leur enseignement officiel et de le rendre ainsi justiciable du tribunal de la Synagogue.

Jean restera sourd à toutes leurs arguties, et se gardera bien de tomber dans les pièges qu'on lui tend. Mais n'attendez pas que sa bouche inspirée devienne muette. A ces orgueilleux dont l'âme est encombrée de sophismes et de préjugés criants, à ces sépulcres blanchis que Jésus stigmatisera bientôt et qui fuient comme la peste tout contact avec les païens, alors que leur âme est pleine de pourriture, Jean redira impitoyablement les mêmes vérités : « Humiliez-vous, purifiez-vous, et vous comprendrez; confessez votre lamentable erreur, et vous parviendrez par là à la vérité divine : votre pauvre science jusqu'ici ne servit qu'à vous aveugler, elle fut pour vous et pour le peuple un fléau, elle commencera à servir quand elle connaîtra ses limites. »

Le ton sévère de tels accents n'était pas fait pour satisfaire ni pour apaiser des esprits déjà surexcités. Ils reviennent donc à la charge et demandent des comptes : « Qui donc t'a donné le diplôme et le *placet* qui permet d'enseigner ? » Jean aurait pu répondre simplement : « Dieu, et le droit de tout homme de rendre un témoignage désintéressé à la vérité. » Mais précisément parce qu'il est désintéressé et n'attend aucune faveur de ces objecteurs trop intéressés, il n'accepte pas la discussion sur le terrain qu'ils lui proposent. Sa voix se fait plus forte et plus violente, parce qu'il lit dans leurs âmes à livre ouvert et n'y décèle qu'un désir purement officiel et extérieur de purification, alors que lui, Jean, veut transformer les cœurs, et l'on croit déjà entendre Jésus qui cingle leurs fronts d'un fouet vengeur : « Race de vipères, leur crie-t-il dans son indignation, au lieu d'argumenter, faites donc pénitence, vous aussi ! Et ne dites pas : « A quoi bon ? Ne sommes-nous pas de la race prédestinée des fils d'Abraham ? Dieu osera-t-il nous condamner ? » — « Des fils d'Abraham, réplique Jean, Dieu peut en faire, s'il lui plaît, avec les pierres du chemin. C'est aux œuvres, aux fruits, non à la race et au costume, qu'il juge les gens. Seuls les cœurs l'intéressent. Tout arbre infructueux, où qu'il soit planté, sera coupé et jeté au feu. Or, les fruits que Dieu réclame, ce ne sont pas les mille ablutions, les mille génuflexions et les mille observances sabbatiques dont vous tirez vanité, pas même ces jeûnes ostentatoires qui exterminent vos faces, ni vos aumônes faites à son de trompe. Non, rachetez vos péchés par l'aumône secrète ; si vous avez deux tuniques, donnez-en une à qui est nu ; si vous avez du pain, partagez avec celui qui a faim. »

Les scribes et les pharisiens se contentent pour le moment de grincer des dents et de murmurer entre eux. Ne croyez pas, m. f., qu'ils s'avouent vaincus : impuissants devant la popularité du Précurseur, ils vont satisfaire leur jalousie en dénonçant Jean à Hérode Antipas et en le dépeignant sous les traits d'un meneur de foules dont un pouvoir établi peut tout redouter. Hérode cédera bientôt à leurs pressions incessantes, malgré son estime personnelle pour le prophète ; il le fera enfermer dans les souterrains de la forteresse de Machéronte.

Dans l'échec complet de son message purificateur auprès des pharisiens et des officiels de la religion judaïque, Jean montre bien que « le disciple n'est pas plus que le maître » : l'un et l'autre seront traités comme des factieux, et vous pensez certainement, m. f., qu'à l'heure où je vous parle, les geôles d'Allemagne, de Russie, du Mexique et d'Espagne contiennent encore des défenseurs de la vérité qui ont accepté la prison plutôt que de trahir le message qu'ils avaient reçu mission de transmettre aux enténébrés, leurs frères.

II. — *Le message de Jean à Hérode et aux grands*

Quand Jean quittera le désert pour un temps, il ne rentrera dans la société des hommes que pour poursuivre sa mission et livrer son message. Il ne craindra pas plus la fureur des grands de ce monde qu'il n'a redouté la jalousie mal feinte des pharisiens.

Mais pour éclairer ce récit, permettez-moi, m. f., de procéder à un bref rappel historique.

Hérode, le meurtrier des Saints Innocents, avait laissé quatre fils : Philippe, Archélaüs, Antipas et un second Philippe. Le premier Philippe a été déshérité et vit à l'ombre du Temple comme un quelconque prince des prêtres. Archélaüs, après dix ans d'excès dans l'exercice de la royauté en Judée, a été disgracié par l'empereur Auguste et remplacé par Pilate, simple gouverneur romain. Le second Philippe exerce son office de tétrarque sur l'Iturée et la Trachonitide. Son frère Antipas, tétrarque de Galilée (c'est de lui qu'il s'agit dans l'histoire de Jean-Baptiste), séduit la femme de son frère Philippe, Hérodiade, mère de la jeune Salomé, et les entraîne toutes les deux dans le palais somptueux qu'il a fait construire à Tibériade.

Israël n'a pas encore pour le divorce, surtout quand il est doublé d'une union incestueuse, les complaisances de Rome. Une telle union fait scandale et les moins scrupuleux des observateurs de la Loi ne peuvent que regarder d'un œil de mépris ce prince qui préside aux destinées de la Galilée et qui garde à son foyer la femme de son frère.

Mais qui donc aurait l'audace d'aller lui reprocher sa conduite ? Ne sait-on pas qu'il possède les bonnes grâces de l'empereur Tibère ? Les Juifs blâment, mais se taisent, de crainte de soulever contre eux une colère dont ils ne connaissent que trop la violence illimitée. Un homme va surgir ; il quittera son désert pour aborder le palais du tétrarque, jugeant que son message de purification ne s'adresse pas seulement aux pharisiens et aux petites gens, mais que les grands de ce monde n'en sont pas dispensés. Redresseur des torts et vengeur des droits de Dieu, il se présente à Hérode : c'est Jean-Baptiste.

Hérode, d'ailleurs, au dire des évangélistes et même de l'historien profane Flavius Josèphe, dont le témoignage concernant Jean-Baptiste est particulièrement précieux, Hérode nourrit une certaine sympathie pour lui et aime, dit-on, à s'entretenir avec lui.

Les entretiens de Jean ne devaient guère ressembler à ceux des flatteurs qui circonviennent le prince. Avec toute l'autorité qu'il tient de son prestige et de sa mission prophétique, il lui déclare tout net : « Tu n'as pas le droit d'avoir l'épouse de ton frère. » Hérode écoute sans sourciller un arrêt qui condamne aussi formellement sa conduite criminelle et scandaleuse ; mais craignant de soulever la foule en faisant arrêter cet homme qui prétend faire la leçon aux puissants, il tergiverse.

Cependant Hérodiade veille. Oh ! ce n'est pas qu'elle craigne d'être chassée par ce prince qu'elle sait vicieux mais faible ; mais elle a déjà condamné dans son cœur ce Jean-Baptiste qui lui vaut un tel outrage. Les pharisiens et les scribes, qui se présentent pourtant en champions des bonnes mœurs, trouveront en elle une alliée inattendue, et grâce à un mensonge diplomatique, qui représente Jean comme un fauteur de troubles (l'historien Josèphe reconnaît loyalement qu'il n'en a tenté aucun), obtiendront son emprisonnement.

Pendant les dix mois que durera cette terrible épreuve, Jean demeurera enchaîné dans les oubliettes de Machéronte, à 1200 mètres au-dessus de la mer Morte, isolé parmi les monts de Moab, pour n'avoir pas craint de s'opposer aux grands de ce monde et de leur dire les *Non licet* voulus par Dieu. Calice du silence et de la solitude. Calice du doute aussi, suggéré par le texte évangélique et admis par les commentateurs les plus autorisés. Quand Jean fait demander à Jésus : « Es-tu celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre ? » il cherche à éclairer la foi mal assise encore de ses disciples, mais peut-être aussi à fortifier la sienne.

Le dénouement arrivera. Vous en savez trop les détails, m. f., pour que j'insiste longuement. Ce fut au cours d'une orgie royale, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance d'Antipas, que Salomé, la fille d'Hérodiade, ayant dansé devant lui, lui entendit dire dans son ivresse : « Demande-moi ce que tu voudras, je te le donnerai, je te le jure, fût-ce la moitié de mon royaume. » Salomé sort de la salle du festin pour consulter sa mère ; elle ne tarde pas à rapporter une réponse précise : « Je veux que tout de suite tu me donnes sur ce plat la tête de Jean-Baptiste. » Hérode, dégrisé subitement par le chef-d'œuvre de perversité conçu par ces deux femmes, va hésiter un instant devant un acte qu'il réprouve malgré tout dans le secret de sa conscience ; mais il a donné sa parole de roi, titre qu'il aime à usurper, et de plus les convives l'observent.

Il fait un signe et donne un ordre ; un bourreau s'en va dans la prison décapiter le Précurseur. Il revient quelques instants après, portant la tête sur le plat. Hérodiade triomphe : « Enfin il se taira ! » Et, transportée de joie, elle perça d'un stylet, dit S. Jérôme, cette langue qui avait osé dénoncer son crime et crier : « *Non licet*, ce n'est pas permis ! »

Les disciples de Jean découvrirent le corps mutilé dans les ravins de Machéronte et l'ensevelirent à Sébaste.

Que de prophètes ont connu une fin aussi tragique ! Humainement parlant, elle apparaît décourageante : eh quoi ! est-ce ainsi que Dieu veille sur ses dévoués serviteurs ?... C'est bien ainsi qu'il traitera son propre Fils, qui mourra abandonné, sur une croix ignominieuse, après avoir porté aux siens qui ne l'ont pas reçu le message évangélique. Ayez donc confiance, hommes de peu de foi : le grain de blé enfoui dans la terre n'est pas mort, le message de Jean n'est pas anéanti, malgré toutes les apparences de l'échec complet. A l'heure de Dieu, le grain de blé poussera une tige nouvelle, le message de Jean revivra dans ses disciples, et le Christ, lui aussi, ressuscitera, car la parole de Dieu ne ment pas et ne meurt pas.

III. — *Le message de Jean au peuple*

D'ailleurs, m. f., si les pharisiens et les grands de ce monde ont été infidèles à la parole entendue, il existe, grâce à Dieu, une catégorie d'auditeurs pour qui le message de Jean, loin d'être lettre morte, sera source de vie : je veux dire le peuple fidèle.

Le peuple, n'est-ce pas lui qui le premier a pressenti et consacré par son concours empressé la sainteté et la mission de l'envoyé de Dieu ? Il y a là des observateurs consciencieux de la Loi, qui cherchent à la vivre dans son esprit, en agissant sans cesse sous le regard de Dieu. Ils se rappellent la parole de Dieu à Abraham : « *Ambula coram me et esto perfectus*. Marche en ma présence, et sois parfait. » Ils sont possédés par ce désir de purification. Puisque donc l'année sabbatique leur fournit les loisirs qui leur font généralement défaut, et que Dieu a dépêché à son peuple un nouveau prophète, vite ils courent à lui et se font les auditeurs attentifs de ce missionnaire au verbe de feu.

Jean leur prêche la pénitence, une vraie pénitence, celle qui prend sa source dans un cœur contrit et humilié, beaucoup plus que dans l'observance matérielle des préceptes légaux. A cette foule il livre son message en un petit nombre de formules incisives : « Faites pénitence, car le royaume de Dieu, la venue du Messie approche. C'est le grand pardon. Soyez prêts, purifiez vos cœurs, redressez les chemins tortueux. Ceux qui seront prêts entreront dans le Royaume, les autres seront laissés dehors, comme la paille qu'on sépare du grain. »

Et pour appuyer sa parole, il propose des rites dont le sens apparaît clairement : le baptême, symbole de la purification des âmes ; la confession des péchés, symbole du repentir et du ferme propos.

Tout cela est simple, direct, profond, tout cela rend le son de la vie. Le peuple ne s'y trompera pas : il comprendra, aimera et gardera ces paroles de vie, dont la rhétorique et la convention sont absentes, tout comme plus tard il écoutera avec une âme droite les paraboles du divin Maître, et plus tard encore les appels ardents de S. François d'Assise et de S. Jean-Marie Vianney.

Mais voici que cette foule se fait plus pressante : « Que devons-nous faire pour préparer nos âmes ? » demande-t-elle. Et Jean rappelle alors les grands préceptes de la charité et de la justice, aussi bien que l'accomplissement strict du devoir d'état. « Que celui qui possède deux tuniques en donne une à celui qui n'en a pas. Et que celui qui a de quoi manger fasse de même. » (Luc, III, 10).

Les *publicains,* ces collecteurs d'impôts peu sympathiques à la foule, sont parmi les auditeurs. « Que devons-nous faire ? » demandent-ils à Jean, en s'avançant pour recevoir le baptême. « Devons-nous renoncer à notre gagne-pain pour éviter le contact des païens ? — Non, leur répond le Précurseur, contentez-vous de ne pas voler ; n'exigez pas au-delà de la taxe, ne la majorez pas à votre profit ; soyez des percepteurs intègres, ne monnayez pas vos complaisances. » Ainsi donc, à ceux que les pharisiens considèrent comme des êtres souillés, à cause de leurs rapports avec les païens, Jean parlera avec bonté, leur épargnant les sévérités de langage réservées aux pharisiens et aux hypocrites.

Les *soldats du tétrarque* s'avancent à leur tour : « Et nous, les soldats, les policiers du tétrarque, devons-nous aussi déposer nos baudriers ? — Non, leur dira encore Jean. Contentez-vous d'être des soldats humains et consciencieux. Ne molestez personne, comme cela est devenu courant parmi vos semblables. N'accusez pas faussement, pour vendre votre dénonciation ou votre chantage. Contentez-vous de votre solde. »

En vérité, m. f., nous serions bien embarrassés pour retrouver sous le couvert de ces paroles celui que Renan, avec sa fantaisie habituelle, présente comme un homme « dur », un illuminé prêchant « la communauté des biens », un Savonarole « frondeur, de puissances établies », alors que Jean se contente, encore une fois, de rappeler à ses auditeurs les grands préceptes mosaïques : justice, charité, obéissance aux lois justes.

Parmi ceux qui l'écoutent avec avidité, beaucoup comprendront la portée de son message et l'intégreront désormais dans leur vie. Ils formeront plus tard la foule des auditeurs de Jésus, à qui Jean aura si bien préparé la voie. Bien plus, m. f., n'est-ce pas parmi les disciples de Jean que Jésus choisira ses premiers apôtres : Jean, l'auteur du 4e évangile, et André, le frère de Simon-Pierre ? Dès qu'ils auront découvert Jésus, ils voudront suivre sans tarder celui qu'ils avaient immédiatement reconnu, celui que Jean, leur maître, leur avait annoncé.

* *

Et maintenant dites-moi, m. f., ce que sont devenus les bourreaux de Jean, quelle place ils occupent dans l'histoire de l'humanité ?

Hérode Antipas, poursuivi par un remords insatiable, sera livré pour son châtiment humain à cette Hérodiade dont il avait fait son idole. Les intrigues de cour et de famille se succéderont sans arrêt : l'heure viendra où l'empereur Caligula condamnera à l'exil perpétuel, puis à la mort, ce prince ambitieux et sensuel. Il viendra finir ses jours, nous dit Dion Cassius, à Saint-Bertrand de Comminges, non loin de Toulouse.

La fin de Salomé devait être encore plus tragique. « Une rivière gelée, nous raconte Nicéphore, s'ouvrit sous ses pas et elle y demeura ensevelie jusqu'au cou, sans pouvoir se dégager. Le froid eut bientôt paralysé ses membres, et, les glaçons frappant la tête, la décollèrent du tronc. »

Cependant le peuple commençait à Sébaste, au tombeau de Jean, un pèlerinage qui dure encore. Pour y parvenir, il faut traverser tout un champ de ruines, où l'on distingue encore les colonnes des palais effondrés : palais d'Amri, d'Achab, d'Hérode, tout a été balayé, livré à la destruction et à la mort. Seul ce tombeau, le tombeau du martyr de la vérité, demeure debout. « *Veritas Domini manet in æternum*. La vérité divine ne meurt pas. »

Ne quittons pas cette église sans avoir admiré la marche inéluctable des desseins de Dieu, et mieux encore sans fortifier au fond de nous-mêmes le message purificateur de Jean. Ne fermons pas l'oreille aux préceptes divins, aux *Non licet* que le Souverain Pontife nous fait entendre avec un courage intrépide comme sa foi, non plus qu'aux conseils précis de charité fraternelle que la voix de Jean nous apporte : « Si vous avez deux tuniques, donnez-en une à qui est nu ; si vous avez du pain, partagez avec celui qui a faim. » Donnons largement, quand on sollicite l'appui de notre charité, comme si c'était pour nous. Enfin renouvelons en nous ce souci de purification qui nous permettra de nous faire des âmes libres pour la venue du Messie.

En un mot, comme les petites gens de la Palestine, mettons-nous à l'école de Jean, qui est déjà, vous le voyez, m. f., l'école de Jésus, pour apprendre du message que nous livrent sa parole et sa vie, l'essentielle leçon qui fait les forts, les martyrs et les saints. Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

LXV

LA VIE ÉTERNELLE : IMMORTALITÉ DE L'AME

Mes frères,

Dans son 12e et dernier article, le Symbole des Apôtres se couronne lui-même par l'annonce d'une magnifique espérance : « Je crois à la vie éternelle. » Ces paroles qu'il met sur nos lèvres contiennent de très grands mystères. Nous verrons d'abord comment notre âme est naturellement immortelle, — ensuite

quelle destinée surnaturelle lui est réservée, — et enfin quelles sanctions, triomphantes ou vengeresses, empliront cette éternité.

Aujourd'hui, bornons-nous à rappeler la doctrine philosophique de l'immortalité de l'âme, que nous exposerons ainsi : 1° examen des négations matérialistes ; 2° démonstration de l'immortalité par la simplicité et la spiritualité de l'âme ; 3° autres preuves de cette immortalité.

I. — *Les théories matérialistes*

L'humanité, dans son ensemble, n'a aucune peine à reconnaître que nous sommes composés de deux éléments : l'un matériel, le corps, et l'autre spirituel, l'âme. Et elle en déduit avec raison que si le corps est mortel, l'âme par contre est impérissable. Mais il se rencontre toujours quelques esprits qui ne veulent pas penser comme les autres, et ils ont trouvé original de déclarer que l'homme n'est qu'une matière organisée, exactement comme les autres animaux. Hâtons-nous de dire que ces aimables philosophes qui tiennent absolument à faire de nous des bêtes ne constituent qu'une minorité infime. Mais si peu nombreux soient-ils, il est nécessaire de réfuter leurs erreurs.

Le matérialisme, que certains prétendent nous donner comme le dernier mot du progrès, date au contraire des époques les plus anciennes. Au temps du paganisme, quelques sophistes, surtout parmi les Orientaux et les Grecs, soutenaient que l'âme humaine était une sorte de flamme, de vapeur, ou d'ombre extrêmement ténue. Elle aurait donc été composée d'une matière fort subtile, mais d'une matière tout de même ; et c'est ce que nous ne saurions admettre.

En effet, s'il en était ainsi, l'âme devrait avoir un minimum d'étendue qui permettrait de la rendre accessible aux organes des sens, ou tout au moins aux instruments si perfectionnés qui nous permettent de développer immensément le champ de nos observations. Or jamais, et pas plus aux époques modernes qu'autrefois, cette constatation n'a pu être réalisée, jamais l'âme n'a été rendue sensible, perceptible, visible ou tangible. Donc l'hypothèse est à rejeter.

Nos contemporains ont essayé néanmoins de la maintenir en la perfectionnant. Cabanis assimilait la pensée à une sécrétion du cerveau analogue à celle de la bile par le foie. Son idée ne résiste pas à la réflexion, car la bile, comme toutes les autres sécrétions, est perceptible à nos sens, et cette caractéristique essentielle manque absolument aux productions de notre esprit. C'est justement là ce qui différencie le spirituel du corporel.

On a alors tenté de dire que l'âme ne serait qu'un « quatrième état » de la matière. Mais les trois états de la matière universellement connus et admis : solide, liquide et gazeux, ont toujours ceci de commun qu'ils offrent une résistance plus ou moins accentuée, c'est-à-dire qu'ils sont sensibles. Imaginer, sans preuves d'ailleurs, un quatrième état impossible à percevoir n'est pas seulement de l'arbitraire ; c'est encore une contradiction, car cela reviendrait à affirmer une matière immatérielle, ce qui ne serait qu'une simple divagation de l'esprit.

L'erreur que nous analysons a voulu se revêtir d'un appareil scientifique : ainsi Karl Vogt a fait de la pensée, qui n'est autre chose qu'une activité de l'âme, un simple nom collectif ne correspondant à aucune réalité substantielle et désignant l'ensemble des fonctions du système nerveux. Cette doctrine se heurte à l'impossibilité suivante : si ce sont nos nerfs qui pensent ou qui veulent, comment ces organes matériels peuvent-ils produire de l'immatériel? Insoluble difficulté, en opposition d'ailleurs avec le principe que « le moins ne produit pas le plus. »

Signalons enfin — car il faut se borner — la théorie d'Herzen, reproduite par Moleschott, d'après laquelle la pensée serait uniquement une vibration des cellules cérébrales, réductible à un phénomène particulier de mouvement. Ici la réfutation est la même : cette explication ne fournit une raison suffisante ni du mouvement lui-même, ni surtout de l'idée strictement immatérielle.

Sous ses apparences multiples, la doctrine matérialiste en revient toujours à nier l'âme, puisqu'elle attribue toutes nos sensations, toutes nos pensées, toutes nos volontés à notre organisme corporel. Elle en conclut à la négation de l'immortalité et, sur ce dernier point, elle reste en accord logique avec elle-même. Car si l'homme n'est que matière, il doit, tôt ou tard, se dissocier intégralement comme toute matière, et par suite mourir tout entier. Mais cette conséquence est inadmissible parce que, si logique soit-elle, elle part d'un principe faux qui la condamne à demeurer en dehors de la vérité. Il est absolument erroné de prétendre que l'homme n'est qu'un composé d'éléments matériels : l'être humain, au contraire, est doué d'un autre élément, spirituel celui-là, et que nous appelons l'âme. C'est précisément ce qui le distingue de toutes les autres créatures terrestres ; c'est ce qui constitue sa prééminence et sa gloire ; c'est aussi ce qui assure son impérissable immortalité.

II. — *L'âme, simple et spirituelle, est nécessairement immortelle*

L'âme humaine est le principe immanent de notre pensée et de notre vie, et ce principe ne peut pas être matériel. Elle doit donc, au lieu d'être composée de particules diverses comme le corps, rester absolument simple, d'une simplicité qui n'admet ni parties essentielles, ni parties quantitatives. Cela suppose qu'elle est constituée par une substance différente de celle de notre corps, et rien n'est plus facile à démontrer.

Il suffit pour cela de constater deux réalités indéniables. D'une part, la matière n'est pas libre; elle est mue par des agents bien déterminés, physiques, chimiques, biologiques ou autres. D'autre part, l'être humain est libre : l'expérience personnelle et l'analyse de nos désirs et de nos actes le prouvent. Donc, ce qui est libre dans l'homme, ce n'est pas le corps, mais l'âme. Donc l'âme est substantiellement distincte du corps.

1. Voilà déjà un point acquis : l'existence de l'âme comme substance propre. Mais cette substance ne peut être composée de molécules corporelles : nous venons de l'indiquer en réfutant les erreurs matérialistes. Or, si l'âme ne peut être expliquée par une combinaison d'atomes, elle sera forcément simple, car on ne saurait concevoir une composition substantielle d'êtres spirituels. Et cette simplicité, une fois admise, nous permettra d'aboutir, par un rapide raisonnement, au point qui fait aujourd'hui l'objet de notre étude, à l'immortalité.

Ce qui est simple ne saurait se décomposer, ni se corrompre, puisque la corruption n'est autre chose

que la désorganisation des éléments matériels d'un corps. Par conséquent l'âme humaine est à l'abri de cette désorganisation que nous appelons la mort et elle est, par sa nature même, appelée à persister, c'est-à-dire à vivre indéfiniment.

La grande difficulté que l'on serait tenté de nous opposer se réduit à dire que l'âme n'est pas simple, puisqu'elle se manifeste par des activités fort diverses, et parce que les philosophes lui reconnaissent plusieurs facultés : appétit intellectuel et appétit sensitif cher les anciens; chez les modernes, sensibilité, intelligence et volonté. — L'objection tombe d'elle-même si l'on veut bien remarquer que ces diverses opérations ou facultés sont toutes du même ordre immatériel et que rien ne s'oppose, par suite, à ce qu'elles proviennent toutes d'un même principe immanent qui reste pourtant unique et identique à lui-même. Une main ne cesse pas d'être une seule main parce qu'elle a cinq doigts ; un triangle est toujours un triangle, quoiqu'il ait trois angles et trois côtés. Ces analogies, quoique peu adéquates, aident à comprendre comment une seule âme peut agir de façons différentes. Rien ne s'oppose plus, dès lors, à ce que cette âme soit simple, ainsi que nous l'avons dit, et l'on peut continuer à démontrer que la seule simplicité substantielle de l'âme humaine fournit une raison suffisante de son immortalité.

2. Mais il y a d'autres arguments. Et nous allons aborder tout de suite celui qui tire l'immortalité de l'âme du fait que celle-ci est spirituelle, dans le sens le plus strict du mot.

Sans doute, la qualité de simplicité emporte celle de spiritualité, et réciproquement. Mais de ce que ces deux notions aboutissent à la même réalité, il ne faudrait pas conclure qu'elles soient identiques si on les considère en elles-mêmes. Elles ont, au contraire, chacune leur valeur propre : la simplicité étant l'absence de toute composition, et la spiritualité l'absence de toute matière. Cela suffit à les distinguer l'une de l'autre et à nous permettre de dire que notre âme est immortelle, non seulement parce qu'elle est simple, mais aussi à cause de sa spiritualité.

L'âme, ainsi que nous pouvons le vérifier incessamment, produit, par chacune de ses diverses facultés, des actes qui n'ont rien de commun avec la matière. Le désir ou la répulsion peuvent, sans doute, être provoqués par tel ou tel objet sensible, mais ils sont totalement différents de l'être vers lequel ils tendent ou qu'ils rejettent. L'amour n'est pas identifiable avec la personne aimée, pas plus que la haine avec l'ennemi. La volonté peut se traduire par des actes visibles, mais ces actes ne sont que des effets extérieurs, absolument distincts de la décision qui les a produits. La pensée, prise en elle-même, est également impossible à matérialiser. Ce qui trompe parfois les observateurs superficiels, c'est que l'âme étant intimement unie au corps ne peut agir qu'en faisant mouvoir ce corps, qu'elle domine et qu'elle dirige. Une analyse plus approfondie permet d'établir la séparation entre le geste perceptible produit par le corps mis en mouvement, et l'opération spirituelle qui a dicté ce geste et qu'il faut attribuer à l'âme, appelée pour cela « moteur de l'être humain. »

Mais si l'âme agit spirituellement, on est bien forcé de reconnaître qu'elle est elle-même spirituelle, car le genre d'action de chaque être est déterminé par la nature de celui-ci. Et si l'âme est spirituelle, elle ne peut porter en elle-même aucun germe de corruption, puisque la possibilité de corruption est une propriété exclusive de la matière. Il s'ensuit nécessairement que, par sa nature, l'âme, une fois créée par la puissance de Dieu, est inaccessible à la mort.

« Fort bien, dira quelqu'un ; l'âme n'a rien, dans sa nature, qui appelle la destruction ; mais, au-dessus des forces naturelles, il y a la puissance créatrice, et Celui qui a tiré l'âme du néant peut l'y replonger à nouveau. » — Nous nous contenterons de répondre que créer une âme naturellement immortelle pour l'anéantir ensuite, comporterait une contradiction qui répugne à la *sagesse* infinie du Créateur. Le néant étant radicalement inutile, l'annihilation serait un geste sans but que rien ne justifierait. Cette destruction d'une âme serait également en opposition avec la *justice* de Dieu, qui ne pourrait plus être satisfaite par les sanctions de l'au-delà ; avec sa *bonté*, qui priverait l'âme de la fin heureuse à laquelle elle doit aspirer ; avec sa *prévoyance*, car si Dieu n'avait pas voulu qu'une âme subsistât, il ne l'aurait pas appelée à l'existence.

Donc, en fait, comme en théorie, notre âme est sûre de son immortalité.

III. — *L'immortalité est postulée par nos tendances morales*

Le problème est déjà élucidé. Toutefois il n'est pas mauvais d'ajouter à cette démonstration primordiale quelques autres considérations qui ont bien leur poids, elles aussi.

On ne saurait, par exemple, contester la valeur apologétique de cette persuasion moralement unanime, et persistante à travers les âges, dans laquelle l'humanité tout entière, pourtant si divergente en tant d'autres points, se maintient lorsqu'il s'agit de l'immortalité de l'âme. Nous avons dit tout à l'heure que les matérialistes ne constituent qu'une exception, extraordinairement minime, pour s'opposer à la croyance générale. Les cultes antiques, les rites des religions païennes fournissent à ce sujet une documentation d'autant plus convaincante qu'elle s'étend à travers tous les âges et sur tous les pays. Notre siècle, qui se pique volontiers d'agnosticisme ou d'indifférentisme, n'a pas plus que les autres réussi à arracher du fond de son cœur cet impérieux instinct de la survie : les honneurs partout rendus aux morts ne peuvent s'expliquer que par ce sentiment, qui, pour être devenu parfois obscur, n'en reste pas moins tenace parmi nous. Il serait ridicule d'admettre que tout le genre humain, à quelques individus près, se trompe si formidablement dans une question si capitale. Le plus sage est d'admettre ce que tout le monde pense, et de croire ce à quoi chacun croit volontiers : la confiance de tous les hommes dans leur avenir illimité possède bien les propriétés particulières de ce qu'un auteur a appelé « les jugements infaillibles de la nature. »

C'est encore la nature qui va nous fournir un autre argument, car elle nous porte invinciblement à tendre vers un bonheur parfait, et ce bonheur ne saurait se concevoir sans l'immortalité.

Que l'homme veuille ardemment, passionnément, être heureux, c'est une de ces vérités tellement évidentes qu'elles s'imposent d'elles-mêmes : il suffit de regarder en soi et autour de soi pour en être convaincu. Mais cette inclination n'est pas un phénomène accidentel, exceptionnel ou nécessaire, comme

un certain nombre de ces aspirations secondaires qui, parfois, nous captivent pour une heure. Elle est au contraire permanente, générale et si profondément ancrée au fond de tous les cœurs que c'est elle, en somme, qui détermine l'ensemble de nos activités. Nous pouvons réussir à nous rendre très malheureux, mais, même alors, cela tiendra à ce que nous nous serons trompés dans la recherche des voies qui conduisent au bonheur désiré. Notre appétit d'être heureux ne peut donc pas être considéré comme particulier ou anormal : il est incontestablement l'une des parties essentielles de notre nature. Aussi ne saurait-il être trompé. Les matérialistes eux-mêmes sont obligés de reconnaître que « la nature ne fait rien en vain. » Nous n'avons qu'à compléter leur assertion, en la transposant, pour rendre à l'Auteur de la nature ce qui lui revient de droit, et nous serons autorisés à affirmer que Dieu ne fait rien en vain. S'il a donc mis au fond de notre cœur cette tendance souveraine vers le bonheur, c'est qu'elle doit être satisfaite. Et elle ne le serait pas, si le bonheur devait finir : c'est précisément cette certitude de leur brièveté qui gâte toutes nos joies terrestres. Le seul bonheur pur et parfait sera celui que rien, pas même la mort, ne pourra nous arracher jamais ; et pour le posséder, l'immortalité est nécessaire. Dieu aurait manqué à sa sagesse, à sa justice, à sa bonté, s'il nous avait ainsi imprégnés d'un désir qui ne serait qu'une illusion ; aussi sommes-nous assurés que ce Dieu, qui ne veut que notre bien, nous a dotés de l'immortalité.

Ce qui le prouve une fois de plus, c'est l'existence d'une loi morale qui s'impose à chacune de nos consciences. Nous nous rendons compte, en dépit de tous les sophismes intéressés, que nous sommes libres de faire le bien ou le mal, mais que nous devons être rémunérés ou châtiés suivant que nos actions auront été conformes ou contraires à l'ordre universellement établi. Pourtant c'est un fait d'expérience que cette rétribution équitable ne s'exerce généralement pas ici-bas. Un bon nombre de criminels échappent à la vindicte des lois, tandis que beaucoup de justes souffrent et sont persécutés. Il n'y a pas lieu de s'en scandaliser ; cela tient simplement aux imperfections de la société et de la nature humaine. Mais la voix de l'élémentaire justice s'élève avec énergie pour réclamer que l'équilibre soit rétabli, et que le bien puisse prendre un jour sa légitime revanche sur le mal. Cela ne pourra se produire que dans une existence future où les choses seront mieux réglées. Mais cette existence future n'aura lieu que si l'âme survit au trépas du corps ; et, une fois qu'elle aura franchi ce passage, on ne voit pas du tout ce qui pourra ensuite parvenir à la faire disparaître. Il faut donc qu'elle soit immortelle, sans quoi le monde ne serait qu'un immoral chaos.

* *

M. f., les Romains avaient jadis un usage qui s'est assez généralement maintenu dans l'Italie moderne : sur le tombeau de leurs proches, ils déposaient une lampe dont la lumière devait briller toujours. C'était pour eux le symbole de la survie et de l'immortalité de l'âme.

Nous n'avons pas besoin de recourir à de semblables images pour assurer notre conviction certaine. Notre intelligence nous suffit pour nous garantir que la vie ne s'arrête point au trépas. Mais ce n'est pas tout de se survivre : l'essentiel est de prendre les moyens pour que la vie qui doit venir ne soit pas plus douloureuse encore que l'existence actuelle ; pour que notre âme, par ses mérites et ses efforts, puisse conquérir après la mort une immortalité radieuse. Ainsi soit-il.

LXVI

LA DESTINÉE SURNATURELLE DE L'AME

Mes frères,

Pour expliquer l'immortalité de l'âme, nous ne nous sommes appuyés que sur les doctrines philosophiques, tirées des données que nous fournit la simple raison humaine. Il convient maintenant d'y joindre les certitudes qui nous ont été révélées par Dieu et qui nous permettront de préciser les conditions dans lesquelles doit, suivant le plan divin, se dérouler, hors de ce monde, notre existence future. Nous verrons d'abord les erreurs commises par certains sur les conditions de l'immortalité ; — nous leur opposerons les affirmations données par Dieu et son Eglise ; — et cela nous permettra de saisir enfin l'essence même de l'éternelle vie.

I. — *Les erreurs au sujet de la vie éternelle*

Sans nier cette vérité si claire que l'âme ne peut pas mourir, beaucoup de gens ont présenté les conditions dans lesquelles nous survivrons à nos corps, sous des couleurs manifestement fausses, surtout aux époques antiques, alors que les civilisations étaient encore primitives et que les lueurs de la raison n'avaient pas été encore irradiées, sauf chez les Hébreux, par les illuminations de la foi.

Les Egyptiens, — et la plupart des Orientaux avec eux, — admettaient la théorie du « double ». Ils s'imaginaient qu'après le décès le souffle vital du défunt s'envolait dans une région mystérieuse pour y mener une existence fort analogue à celle de cette terre. Il continuait à manger, à chasser, à agir comme ici-bas ; il avait donc besoin de provisions, de vêtements, d'esclaves et de chevaux. Aussi se faisait-on un devoir de lui procurer ces ressources : on ensevelissait avec lui des grains, des étoffes, des arcs, des flèches, et jusqu'à des bijoux précieux, ce qui explique les trésors trouvés dans les pyramides et les hypogées. Quant aux animaux et aux esclaves, on les égorgeait sur la sépulture du mort, afin qu'ils puissent aller continuer leur service dans l'au-delà. — Moins barbares étaient les Grecs et les Romains. Ils se contentaient de mettre une drachme sous la langue du cadavre, afin que le trépassé pût payer au batelier Charon son passage sur le fleuve Styx, qui séparait, croyait-on, notre univers de celui des morts. Ceux-ci étaient appelés des « ombres » et ce terme traduisait assez bien l'idée d'une partie de l'être flottante, presque invisible, moins matérielle que la chair : il rendait l'image de l'âme continuant à exister après le corps. Il est important de noter que toutes ces ombres n'avaient pas le même destin. Celles qui avaient honorablement vécu menaient dans les champs élyséens une vie douce, paisible, qui devait être quelque peu monotone, tandis que les coupables étaient punies sans fin dans le Tartare par les supplices les plus ingénieusement et cruellement variés.

Quoique moins connues, les mythologies germaniques et scandinaves procédaient d'aspirations analogues : elles groupaient les morts autour des dieux Odin et Thor et leur faisaient passer l'éternité dans les plaisirs favoris de ces régions : les batailles et

les formidables festins. Les héros se combattaient, mouraient pour ressusciter aussitôt, recommençaient à s'empiffrer, et le cycle continuait à l'infini.

Une doctrine déjà un peu plus épurée était admise par certains philosophes hindous et méditerranéens à côté de la croyance populaire : celle de la métempsycose, d'après laquelle l'âme après chaque décès se glissait dans un nouveau corps pour recommencer une vie, ou plutôt pour continuer sa vie immortelle sous des modalités encore inexpérimentées par elle. Suivant les sectes, la transmigration devait se faire soit exclusivement parmi les corps humains, soit parmi ceux-ci et ceux des animaux, et pour un sort plus ou moins heureux suivant les mérites acquis précédemment.

Ne nous attardons pas aux superstitions médiévales des âmes en peine, ou des revenants, ou des loups-garoux, et venons-en de suite aux erreurs actuelles. Il faut mettre à part la théorie de Prévost-Paradol et Méric, qui n'admettait que le choix entre l'immortalité heureuse des bons et l'anéantissement des méchants, ce qui est illogique, mais part d'une idée spiritualiste. Mais cette doctrine est peu commune : la vogue va surtout au spiritisme, remis en faveur après la grande guerre par les Anglo-Saxons. Il comporte d'innombrables branches. Ses principes généraux se réduisent pourtant à ceci : les esprits, désincarnés à la mort, persistent à mener une existence plus ou moins rapprochée de la nôtre ; ils deviennent parfois perceptibles sous forme d'ectoplasmes ; on peut entrer en communications avec eux, surtout par l'intermédiaire de médiums ; et, d'après plusieurs, leur survie est plus ou moins lumineuse suivant les mérites de leur vie précédente. Certains spirites admettent même des réincarnations successives et jusqu'au souvenir possible des existences antérieures.

Toutes ces thèses ont ceci de commun qu'elles admettent l'immortalité ; mais c'est tout ce qu'on y rencontre de vrai, dans leur ensemble. Quelques-unes reconnaissent aussi la rémunération future de nos actes. On peut leur adresser globalement plusieurs reproches, dont les principaux sont ceux de trop calquer la vie future sur la vie présente ; de prêter à l'âme des apparences sensibles, incompatibles avec sa spiritualité et sa simplicité ; de se tenir enfin dans un vague désespérant. Le spiritisme, qui se croit le dernier mot du progrès, n'est qu'une régression lamentable, à travers trois mille années au moins, jusqu'aux erreurs païennes et aux « ombres » de l'antiquité classique. C'est ailleurs qu'il nous faudra chercher la réponse au problème de l'avenir.

II. — *Les données de la foi*

Cette réponse, c'est Dieu lui-même qui a bien voulu nous la révéler, lorsqu'il nous a promis la vie éternelle. Il faut cependant bien s'entendre sur cette expression, pour éviter toute confusion. Dans son acception la plus rigoureuse, l'éternité représente l'existence de celui qui n'a jamais eu de commencement et qui n'aura jamais de fin ; un seul être, Dieu, peut en jouir. Mais, dans le langage usuel de la religion, l'expression *vie éternelle* s'applique couramment à nous et devient alors synonyme d'immortalité. Elle désigne une vie qui a eu un commencement mais qui est destinée à ne jamais avoir de fin. C'est le cas de nos âmes ; et c'est dans ce sens que nous allons employer ce mot.

Il y a lieu, cependant, de tenir compte de cette sage remarque formulée par le Catéchisme du Concile de Trente : « Ces mots *vie éternelle* ne désignent pas tant l'éternité de la vie des saints — puisque les démons et les méchants vivront éternellement comme les bons — que l'éternité de leur béatitude. » Il s'ensuit que l'expression est plus souvent usitée à propos des bienheureux que des damnés, mais aussi qu'elle peut fort légitimement s'appliquer à ceux-ci et donc à toutes les âmes. Il s'ensuit encore que tous les textes de l'Ecriture qui affirment l'éternité de la béatitude prouvent, au moins indirectement, l'immortalité de toutes les âmes, puisque les peines de l'enfer seront aussi perpétuelles que les joies du paradis. Nous devons dire la même chose des passages de la Bible qui assurent la résurrection de la chair. Celle-ci ne pourrait se comprendre, si elle ne supposait pas que le corps sera revivifié pour être réuni à l'âme restée immortellement vivante. Si l'on tient compte de tout cela, on se trouve en présence d'une telle abondance de textes qu'il est impossible de les citer tous. Nous en avons déjà rappelé plusieurs, notamment celui de Job, à propos de la résurrection des corps ; nous aurons à en utiliser d'autres en parlant des sanctions de la vie éternelle. Pour l'instant, bornons-nous à quelques-uns de ceux qui visent directement l'immortalité proprement dite.

Cette conviction était très ferme déjà chez les Hébreux, et ils ne la tenaient pas seulement de leurs notions intellectuelles. Dieu avait pris soin, en les prémunissant contre les erreurs qui dominaient alors dans le reste du monde, de leur inculquer, à plusieurs reprises, l'idée de l'immortalité. Le livre de la Sagesse, notamment, y revient avec insistance : « Dieu n'a pas fait la mort, et il ne se réjouit pas de la perte des vivants... Dieu a créé l'homme immortel et il l'a fait à l'image de sa ressemblance... L'espérance des justes est pleine d'immortalité... La racine de l'immortalité, c'est de comprendre votre justice et votre puissance » (de Dieu). — Les Psaumes, à leur tour, répètent : « Mon âme vivra en Dieu... Mon âme vivra et vous louera. »

Si nous passons au Nouveau Testament, personne n'osera mettre en doute que l'entière prédication du Christ est centrée sur l'immortalité de l'âme. Que nous demande-t-il en effet ? De renoncer à tous les désirs de ce monde, de mortifier notre chair et notre volonté, de rompre toute attache avec les biens fugitifs d'ici-bas. Cela revient à nous enjoindre de subordonner le corps périssable à l'âme qui ne doit pas mourir. Que nous propose-t-il en retour ? De prendre notre croix et de le suivre ; mais de le suivre, non pas seulement jusqu'au Calvaire, de le suivre jusqu'à sa résurrection, jusqu'à son envol dans le paradis éternel.

Les Apôtres, après Jésus, confirment notre certitude. S. Paul, dans sa 1re Epître aux Corinthiens, nous invite à nous « revêtir d'immortalité », et S. Pierre, dans sa première lettre, nous engage à avoir foi dans le Seigneur parce que, dit-il, « vous remporterez le but de votre foi : le salut de vos âmes », salut qui ne se comprendrait pas s'il ne devait pas être éternel.

Nous n'avons pas besoin de rappeler l'enseignement unanime, dans le temps et dans l'espace, de toute la tradition catholique, qui n'a jamais varié et jamais ne s'éloigne de cette vérité fondamentale. Les sanctions elles-mêmes que Dieu réserve aux bons pour les récompenser et aux méchants pour les punir sont une affirmation de plus, car elles seront éternelles et éternellement appliquées aux mêmes person-

nes, qui par conséquent ne pourront ni en être privées ni s'y soustraire par la mort.

Nous sommes donc pleinement d'accord avec les mythologies et avec les systèmes que nous exposions tout à l'heure sur ce point que l'âme humaine est impérissable ; mais sur ce point-là seulement. Aucun texte inspiré, aucune théorie autorisée ne permet de concéder la moindre chose à leurs imaginations fantaisistes au sujet des modalités que revêtira cette existence des âmes après le tombeau. Bien au contraire, la doctrine révélée indique clairement quelles seront ces caractéristiques, et elle se trouve en opposition formelle avec cet amas de divagations. Elle spécifie que, durant tout le cours de notre vie terrestre, et uniquement pendant sa durée, nous restons libres de choisir entre le ciel et l'enfer, ce que nous faisons en accomplissant ou en rejetant la volonté de Dieu. L'instant de la mort fixera notre destin. Ceux qui l'auront méritée ici-bas seront alors appelés à l'éternelle béatitude ; les autres seront voués aux supplices éternels.

La cause est donc entendue : Dieu, comme notre propre raison, nous garantit l'immortalité de notre âme. Mais en quoi consiste la vie éternelle annoncée à chacun d'entre nous ?

III. — *L'essence de la vie éternelle*

Posons avant tout ce principe que notre existence future sera non seulement infinissable, mais encore surnaturelle, c'est-à-dire qu'elle dépassera immensément le cadre normal de notre nature.

Il aurait pu en être autrement. Sans attenter à notre immortalité naturelle, Dieu aurait pu la laisser s'écouler sans fin dans le simple et pauvre exercice de nos facultés spirituelles. C'eût été juste; c'eût déjà été bon. Mais Dieu est bien meilleur encore. Il nous met en face d'une situation que rien, dans notre nature, ne nous permettait d'espérer, et qui ne peut nous être accordée que par sa grâce. Il nous offre, non pas seulement cette béatitude sans fin qui conviendrait à notre âme raisonnable et que nous pourrions obtenir par nos seules forces aidées naturellement par lui ; mais un bonheur qui nous dépasse essentiellement. Il veut se constituer lui-même, non seulement comme notre fin dernière, mais comme notre suprême et impérissable jouissance, que nous goûterons dans la connaissance et dans l'amour.

L'essence de la vie éternelle est donc la possession de Dieu. Elle est surnaturelle dans toute la mesure incommensurable qui sépare l'infini du fini. Et comme elle est inépuisable, elle doit nous suffire pendant toute l'éternité.

Ceci est d'ailleurs conforme à l'ordre général : Dieu ayant tout créé en vue de sa gloire, il n'y a rien d'anormal à ce qu'il veuille nous ramener définitivement à lui. Mais ceci est une preuve d'immense miséricorde, car — ne craignons pas de le répéter — rien ne nous autorisait à exiger ni même seulement à espérer qu'il nous élève, au-dessus de nous-mêmes, jusqu'à lui.

On voit tout de suite quel abîme sépare l'immortalité ainsi comprise de celle qu'ont rêvée les mythologies antiques, les philosophes des divers âges et les spirites d'aujourd'hui. La philosophie, quand elle était droite, — et cela n'arrivait pas toujours, — ne nous conduisait qu'à une certitude : l'âme ne meurt pas; le reste demeurait pour elle enveloppé de mystère. Les mythologies, les fausses philosophies, le spiritisme ne nous représentaient que des chimères sans fondement, dont on peut dire tout au plus qu'elles étaient extra-naturelles. Seule la doctrine catholique, appuyée sur la parole même de Dieu, nous fait concevoir un destin réellement surnaturel.

Ici, une objection se pose : tout ce que nous venons de dire est fort heureux pour les élus, mais pas du tout pour les damnés. — Il est sûr que la béatitude des justes a sa contre-partie dans la condamnation des pécheurs. Mais ce n'est pas ici le lieu de démontrer que le sort de ces derniers est également juste, mérité et intrinsèquement bon : nous en parlerons bientôt. Ce que nous devons reconnaître aujourd'hui, c'est que l'enfer, tel que nous le décrit la théologie, n'est pas moins d'ordre surnaturel que le ciel et que par conséquent la vie future de tous les hommes, quelle qu'elle soit, appartiendra à ce même ordre surnaturel.

Celui-ci, en effet, peut être considéré à un double point de vue. — Du côté de Dieu, il y a une offre, gratuite et splendide, moyennant des conditions déterminées. N'allez pas dire que si cette proposition comporte des conditions, elle cesse d'être gratuite : cela serait faux, car les obligations imposées n'ont aucune proportion, aucune analogie de nature, avec la récompense promise qui est Dieu lui-même et ne peut nous être donnée que par sa générosité. — Du côté de l'homme, il y a la liberté d'accepter ou de refuser les conditions fixées par le Seigneur. La décision prise par nous modifiera profondément les conditions de notre vie éternelle ; elles n'influeront en rien sur sa substance qui est d'être surnaturelle, c'est-à-dire au-dessus de nous. D'une façon plus générale, on pourrait dire que l'essence de la vie éternelle consiste en des relations d'un genre particulier avec Dieu.

On nous dira encore que l'enfer ne saurait être surnaturel, puisque, en plus des preuves scripturaires, les arguments de simple philosophie humaine suffisent à en démontrer la légitimité. — Nous répondrons d'un mot que ce qu'il y a surtout de surnaturel dans l'enfer, c'est la privation de l'immortelle béatitude surnaturellement accordée aux élus.

Il va sans dire que le choix que nous offre le Seigneur ne nous est laissé que pendant la vie présente, c'est-à-dire tant que nous jouissons de la liberté. Dès l'instant du trépas a lieu le jugement qui nous fixera pour toujours. Alors, par l'opération de la vertu divine, l'âme verra intellectuellement, avec une inévitable clarté, la somme de tout son mérite et de tout son démérite. Et elle s'en ira, irrévocablement, vers son destin, par suite de la sentence définitive que le Très-Haut prononcera. Le jugement général, auquel Jésus présidera visiblement à la fin du monde, ne changera en aucun cas ce premier arrêt ; il en sera seulement la promulgation solennelle devant toute l'humanité.

* *

M. f., toute cette doctrine est si claire, si cohérente, si consolante et si belle aussi, que, une fois qu'on l'a connue, on ne peut plus être tenté de retomber dans les erreurs qui la contredisent. Les promesses miséricordieuses du Tout-Puissant confirment ce que notre raison nous avait déjà appris au sujet de l'immortalité de notre âme. Mais elles éclairent ces vérités d'une splendeur incomparable, et, pardessus tout, elles les dépassent infiniment en nous présentant Dieu comme devant être lui-même notre éternité. Dieu veuille que nous ne nous rendions jamais indignes de notre sort surnaturel ! Ainsi soit-il.

POUR LA FETE DE LA MANIFESTATION DE LA MEDAILLE MIRACULEUSE

(27 novembre)

LA VIERGE AU GLOBE, LA VIERGE AUX RAYONS

Mes frères,

Le 27 novembre ramène une date chère à la piété parisienne, on peut dire à la piété universelle, tant fut conquérante la marche de la Médaille miraculeuse à travers tous les continents.

Au milieu des jours inquiets que nous vivons, il est réconfortant d'en raviver le souvenir, afin de ranimer notre confiance et nos espoirs.

Nous allons relire le récit qu'en écrivit, onze ans plus tard, la voyante elle-même, Sœur Catherine Labouré, aujourd'hui inscrite au catalogue des Bienheureuses, alors simple novice au Séminaire des Filles de la Charité de la rue du Bac, à Paris. Il vaut mieux que de longs commentaires pour émouvoir, attendrir et toucher les cœurs.

La célèbre manifestation de la Médaille miraculeuse, préparée par la vision du 18 juillet et confirmée par celle du mois de décembre de la même année 1830, se déroula en deux temps, qu'ont fixés les deux images de la *Vierge au globe* et de la *Vierge aux rayons*.

I. — *La Vierge au globe*

Cela se passa le jour de la Très Sainte Vierge, le samedi 27 novembre 1830, la veille du premier dimanche de l'Avent.

La communauté était à la chapelle, pour l'oraison du soir. Bonne Mère Marthe présidait à la prière de son bercail de novices. La lecture fragmentée des différents points entrecoupait le silence des voix et la conversation des cœurs.

Soudain l'oraison de Sœur Catherine Labouré s'engage dans des voies extraordinaires, où cheminent ensemble méditation, vision, contemplation.

La Vierge lui apparaît. Et la voyante la décrit avec une précision photographique :

« J'ai cru entendre du côté droit du sanctuaire comme le frou-frou d'une robe de soie ; j'aperçus la Sainte Vierge auprès du tableau de S. Joseph ; sa taille était moyenne et sa figure si belle qu'il me serait impossible d'en décrire la beauté. Elle était debout, vêtue d'une robe blanc-aurore, de la forme qu'on appelle *à la Vierge*, c'est-à-dire montante et à manches plates. La tête était couverte d'un voile blanc qui descendait de chaque côté jusqu'aux pieds. Elle avait les cheveux en bandeaux, et par-dessus, une espèce de serre-tête garni d'une petite dentelle, posée à plat sur les cheveux. La figure était assez découverte, et les pieds reposaient sur un globe ou mieux une moitié de globe ; du moins je n'en vis que la moitié. Ses mains, élevées à la hauteur de la poitrine, tenaient d'une manière très aisée un autre globe, figure de l'univers. Elle avait les yeux élevés vers le ciel, et sa figure s'illumina pendant qu'elle offrait le globe à Notre-Seigneur. »

Une courte phrase jaillit dans cette description minutieuse, qui dessine l'immuable vision de toutes les apparitions de Marie : « *sa figure était si belle qu'il me serait impossible d'en décrire la beauté...* » La Vierge apparue peut changer de robe ou de coiffure, comme fait une reine au protocole des réceptions. Mais Vierge au voile de Lourdes, ou Vierge au diadème de Pontmain, ou Vierge à la mantille de la rue du Bac, elle est toujours l'indéfinissable beauté dont les voyantes gardent à jamais dans leurs prunelles l'inoubliable visage.

Et maintenant la Vierge s'anime :

« Tout à coup, poursuit Sœur Labouré, ses doigts se sont remplis d'anneaux et de pierreries précieuses très belles... ; les rayons qui en jaillissaient se reflétaient de tous côtés, ce qui l'enveloppait d'une telle clarté que l'on ne voyait plus ni ses pieds ni sa robe. Les pierreries étaient plus ou moins grosses et les rayons qui en sortaient étaient proportionnellement plus ou moins éclatants. Je ne saurais dire ce que j'éprouvai, ni tout ce que j'ai appris en si peu de temps. »

Nous savons bien que l'âme apprend davantage en quelques minutes d'oraison que pendant des années de réflexion et d'étude. Mais quels mystères de Marie a dévoilés à cette ignorante des sciences humaines le symbolisme de ces bagues et de leurs feux? Sans doute la beauté de son âme après la beauté de son visage, que l'Eglise dépeint avec Isaïe sous les mêmes attributs nuptiaux : « Je serai ravi d'allégresse en Yahweh, et mon cœur se réjouira en mon Dieu, parce qu'il m'a revêtu des vêtements du salut et m'a couvert du manteau de la justice, comme le fiancé orne sa tête d'un diadème, comme la mariée se pare de ses joyaux. »

En tout cas, au moins le mystère de sa médiation maternelle. Car enfin la Vierge parle :

« Comme j'étais occupée à la contempler, la Sainte Vierge abaissa les yeux sur moi et une voix me dit au fond du cœur : « Ce globe que vous voyez représente le monde entier et particulièrement la France, et chaque personne en particulier... Les rayons sont le symbole des grâces que je répands sur les personnes qui me les demandent... Ces pierreries d'où il ne sortait pas de rayons, ce sont des grâces que l'on oublie de me demander. »

Catherine l'avait vue toute belle ; elle la voit maintenant toute bonne. Belle et bonne, comme chantent les couplets alternés du cantique : Marie a tous les charmes qui ravissent et qui conquièrent. Si bonne, que les pierres éteintes de ses bagues s'allument et s'allongent en rayons de grâces, même quand on ne pense pas ou qu'on ne pense plus à prier.

II. — *La Vierge aux rayons*

A ce paragraphe de son récit, la voyante jette une exclamation qui rappelle S. Paul : « Dans ce moment, j'étais ou je n'étais pas... je ne sais... Je jouissais. »

Ainsi l'Apôtre aux premiers chrétiens de Corinthe : « Je connais un homme dans le Christ qui, il y a quatorze ans, fut ravi jusqu'au troisième ciel (si ce fut dans son corps, je ne sais ; si ce fut hors de son corps, je ne sais, Dieu le sait). Et je sais que cet homme (si ce fut dans son corps ou sans son corps, je ne sais, Dieu le sait) fut enlevé dans le paradis et qu'il a entendu des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à un homme de révéler. »

Avec cette extase, la vision entre dans sa seconde phase, celle de la manifestation de la Médaille miraculeuse, qui aura une si vaste et profonde influence sur la piété mariale du XIX^e siècle, sur la croyance et sur la confiance des âmes.